**POUR L’ INFORMATION DES PARENTS / TUTEURS AU SUJET DES EXAMENS ECDL**

Chers parents / tuteurs d'élèves en 2ème et 3ème années du Collège,

Le Ministère de l'Éducation, de la Culture, des Sports et de la Jeunesse, comme vous le savez déjà, dans le cadre de l'Alliance nationale pour l'Emploi Numérique, en collaboration avec d'autres ministères, a introduit depuis l'année scolaire 2016-2017 la certification internationale *European Computer Driving Licence* (ECDL), sur une base volontaire pour les élèves de l'enseignement secondaire des écoles publiques et privées du même type.

Nous sommes très heureux de vous informer qu'à ce jour, un très grand pourcentage de nos élèves qui ont participé à ces examens ont réussi à obtenir la certification dans ce module.

Cette innovation importante dans notre système éducatif qui contribue largement à l’amélioration de l'enseignement dispensé dans le domaine des compétences numériques, à travers le cours d'informatique enseigné au collège, se poursuivra l’année prochaine. Les élèves en 2e année du collège bénéficieront gratuitement de la certification dans les modules *Feuilles de Calcul* (**MS Excel**) et *Présentations* (**MS PowerPoint)** et ceux en 3e année dans le module *Bases de données* (**MS Access**). Il est à noter que tous les élèves respectivement en 2ème et du 3ème année du collège peuvent avoir accès à la certification dans ces modules, même si les années précédentes (1e et 2e année du collège) n’ont pas participé aux examens / certifications mentionnés ci-dessus.

|  |
| --- |
| Pour assurer le bon déroulement des examens, si votre enfant compte de participer pour la première à l'un des examens ci-dessus, veuillez nous envoyer une photo de l’élève en septembre. Au dos de la photo qui doit être au format passeport, veuillez noter son nom et prénom. Elle sera utilisée dans le Livret de la certification ECDL. |